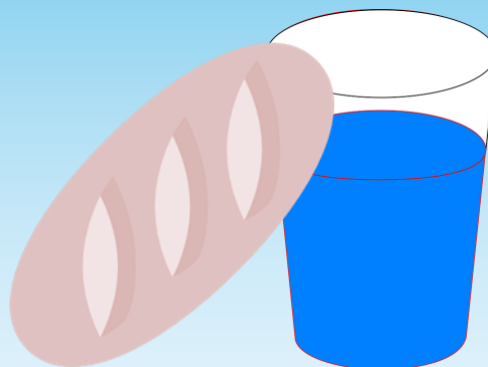


Salaires 2017!

Au menu SNCF : pain sec et eau



L'UNSA-Ferroviaire a toujours privilégié une politique salariale contractuelle, responsabilisant les parties prenantes que sont Direction et Organisations Syndicales. L'intégration sociale, âprement négociée par l'UNSA et inscrite dans la loi portant Réforme du Ferroviaire, permet à chaque salarié-ée du Groupe Public Ferroviaire SNCF (ÉPIC SNCF, Réseau et Mobilités) de percevoir les fruits d'accords transverses.

C'est dans cet esprit, prenant en compte 2 années « blanches », une inflation repartant à la hausse et des cotisations retraites augmentées que l'UNSA-Ferroviaire a rencontré la Direction, les 7 et 22 juin 2017, pour une bilatérale et une table ronde Salaires, via la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

Argumentation UNSA précise et argumentée

L'UNSA-Ferroviaire a fait valoir les intérêts des salarié-es par la nécessité :

- ✓ de l'augmentation générale des salaires en indice pour la grille sédentaire et ADC,
- ✓ de l'ouverture d'un calendrier visant notamment à régler les points de blocage des grilles ; pour l'UNSA, ce sujet doit faire l'objet d'une réflexion globale, le but étant de préserver les grands équilibres dans tous les collèges, pour les Sédentaires et les Roulants,
- ✓ d'une extension au samedi des EVS prévus pour le travail des Dimanches et Fêtes,
- ✓ de l'obtention de mesures bas salaires,
- ✓ de mesures techniques concernant certains métiers,
- ✓ du passage du calcul de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPAC) de 4 à 3 ans, plus bénéfique pour les salariés-es,
- ✓ de l'augmentation de la prime de vacances et de la gratification d'exploitation,
- ✓ d'une majoration de la prime de travail via la "prime négociations salariales" à la journée de service (éléments liquidables),
- ✓ de l'intégration d'un comité de surveillance à l'accord, composé des signataires, avec engagement sur une clause de revoyure.



SUIVEZ-
NOUS...



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org





Propositions de la Direction :

La Direction a dressé un tableau dramatique de l'année 2016 et insisté, pour le début d'année 2017, sur de mauvais résultats pour RÉSEAU et des résultats très fragiles pour MOBILITÉS. L'UNSA-Ferroviaire a ainsi mesuré le grand écart qu'il existait entre la communication interne entachée de morosité et celle, externe, extrêmement positiviste de l'Entreprise.

Concernant les salaires des cheminots-es, la RMPP (Rémunération Moyenne du Personnel en Place, +2,3 % en 2016) est, aux yeux de la Direction, très au-dessus de l'inflation (+0,2 % en 2016 et +0,8 % estimée en 2017). De plus, toujours selon la Direction, le Glissement Vieillesse Technicité est trop important et voisin de 2%. Chacun appréciera ces analyses !

"Il ne peut donc pas y avoir d'augmentation générale des salaires et ce pour la 3^e année consécutive", dixit la Direction !

Concernant nos revendications, rien non plus sur la prime de vacances, la gratification d'exploitation et les différentes primes et augmentations que nous demandions dans notre déclaration. La Direction de l'Entreprise reconnaît qu'il y a néanmoins un problème avec les bas salaires. Elle propose donc des mesures dans ce sens et se lance dans un long exposé. En clair, elle propose de revoir les coefficients, pour les positions 4 à 11 de la grille salariale des agents du cadre permanent, avec, en complément, un ajustement équivalent de la grille de rémunération des contractuels.

Coût estimé de ces mesures : 11,6 millions d'euros. Ces mesures concerneraient 46000 salariés. L'Entreprise garde le meilleur pour la fin avec l'annonce de la date d'application de ces mesures :

1^{er} janvier 2018 !!!

Cette dernière annonce est pour l'UNSA-Ferroviaire purement indécente, irresponsable et relève de la provocation ! L'UNSA-Ferroviaire a alors demandé à avancer cette date. Refus catégorique de l'Entreprise, pas de marge de manœuvre.

En conclusion, l'Entreprise nous avait conviés pour une négociation...

Sans négociation possible car il n'y avait rien à négocier...

Négociation il n'y a pas eu...

Pour la 3^{ème} année, en récompense de tous les efforts quotidiens consentis par les cheminots-es, au travers de toutes les restructurations et de la baisse des effectifs, nous n'aurons rien en contrepartie !

